apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME

Les startups et les entrepreneurs culturels créatifs accueillis dans les incubateurs parisiens en 2015

© Mairie de Paris - DU - MCC - J. Leroy

© Mairie de Paris - DU - MCC - J. Leroy

© Mairie de Paris - DU - MCC - G. Picard

© Résidence Créatis (http://www.residencecreatis.fr/creatis-frenchweb/)

FÉVRIER 2016

Directrice de la publication : Dominique Alba
Étude réalisée par : Barbara Chabbal
Sous la direction de : Audry Jean-Marie, Renaud Paque
Cartographie : Anne Servais
Photos et illustrations : Apur sauf mention contraire
Maquette : Apur
www.apur.org

2015V2.6.2.1.1

Paris, grande capitale internationale de l'innovation et de la culture, veut donner un nouvel élan à sa politique culturelle en s'appuyant sur sept priorités : rendre la culture plus accessible, soutenir la création, valoriser le patrimoine, développer l'art dans l'espace public, amplifier la politique numérique, accompagner les entreprises culturelles et renforcer le rayonnement culturel de Paris dans le monde [1].

Au regard de ces ambitions, quelle est la place dévolue aux startups et aux entrepreneurs culturels créatifs au sein des incubateurs parisiens [2] ? Est-elle suffisamment large ? Quelles sont les activités exercées par ces startups ? C'est à ces questions, que cette note tente d'apporter des réponses.

1. Startup culturelle, innovation et numérique : précisions sémantiques

La nouvelle économie ayant amené avec elle un vocabulaire spécifique venu du monde anglo-saxon, il a paru utile de faire précéder l'analyse par des précisions sémantiques.

Le terme de startup est d'origine américaine, diminutif de *startup company*, qui peut se traduire en français par *jeune pousse*. Dans son acception courante, la startup est une entreprise de petite taille en processus de construction, qui ne s'est pas encore lancée sur le marché commercial ou y est entrée récemment. Il s'agit d'une entreprise en phase plus ou moins longue de développement d'un produit, de test d'une idée, de validation d'une technologie ou d'un modèle économique. La différence entre la startup et la jeune entreprise en création [3] réside dans la propension qu'a la première à rapidement accroître ses effectifs et à lever des fonds. Le terme de startup présuppose également un objectif de croissance rapide du chiffre d'affaires (entre 100 et 300 % par an en moyenne).

Une startup culturelle est donc une jeune entreprise innovante qui exerce dans le secteur de la culture. Mais qu'entend-on par culture ? Dans l'acception retenue ici, c'est une activité qui relève le plus souvent du droit d'auteur et du code de la propriété intellectuelle. Cette activité doit être en rapport avec la production matérielle ou immatérielle de biens ou services relevant des champs suivants : édition, cinéma, musique, radio, télévision, arts de la scène, jeux vidéo. À cela, s'ajoutent, du fait précisément de leur fondement créatif et de leur protection au titre du droit d'auteur, des activités telles que l'architecture, le design, la mode, l'artisanat créatif et le tourisme culturel.

Le caractère « innovant » de ces jeunes entreprises peut s'apprécier à l'aune des innovations qu'elles réalisent, c'est-à-dire [4] :
- soit la mise sur le marché de produits ou de services nouveaux, ou significativement améliorés ;
- soit l'adoption en leur sein de changements et de mesures internes améliorant leur efficacité et leur efficience (organisation, management, marketing et communication).

L'usage des technologies numériques par les startups culturelles est dominant, et il peut se décliner de trois manières :
- pour la majorité des startups, l'outil numérique se situe au cœur de l'activité créatrice : édition numérique, œuvres multimédias, art numérique, jeux vidéo, modélisation numérique de produits de mode/design/musique/cinéma…
- pour certains artistes créateurs, le numérique est un moyen de mieux communiquer sur leurs œuvres et de se faire connaître du grand public via les réseaux sociaux, les forums, les sites de vente en ligne…
- enfin, le numérique peut être conçu comme un service d'intermédiation culturelle (plateforme de mise en réseaux, promotion culturelle), activité très répandue chez les startups parisiennes, suivant le principe du *B2B* [5] notamment.

L'Incubateur/accélérateur : structure d'accompagnement de projets de création d'entreprises. L'incubateur peut apporter un appui en termes d'hébergement, de conseil et de financement lors des premières étapes de la vie de l'entreprise. À la différence d'une pépinière d'entreprises ou d'un hôtel/pôle d'entreprises, un incubateur/accélérateur s'adresse à des sociétés très jeunes ou encore en création, et leur propose un ensemble de services adaptés. Les incubateurs peuvent se

1 - Cf. Note d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, du 16 mai 2014, à l'attention de Bruno Julliard, Premier adjoint chargé de la culture, du patrimoine, des métiers d'art, des entreprises culturelles, de la nuit et des relations avec les Mairies d'arrondissement (feuille de route).
2 - Le focus sur les incubateurs tient notamment au fait que l'obtention de données statistiques fiables sur les startups culturelles n'est pas encore possible au niveau de l'ensemble du tissu économique parisien en 2015.
3 - Sous la forme de l'auto entreprenariat par exemple.
4 - Le Manuel d'Oslo est la principale source internationale de principes directeurs en matière de collecte et d'utilisation d'informations sur les activités d'innovation dans l'industrie.
5 - Le terme B2B (pour Business to Business) caractérise les relations commerciales interentreprises (à la différence des relations B2C pour Business to Consumer).

différencier des accélérateurs par les services qu'ils proposent, leur caractère lucratif ou non, leur statut (public, privé, associatif) ou encore le type de projets qu'ils ciblent (la thématique). Dans le parcours d'entreprises, les incubateurs se distinguent des *couveuses*, qui interviennent plus en amont, avant l'immatriculation de l'entreprise, et qui sont des lieux de maturation d'un concept ou d'une idée qui permet à ses auteurs d'en tester la viabilité économique.

Le statut de jeune entreprise innovante (JEI) dans la loi française

L'article 13 de la Loi de finance de 2004 confère aux PME de moins de 8 ans qui engagent des dépenses de recherche-développement représentant au moins 15 % de leurs charges, la possibilité d'une éligibilité au statut de « jeune entreprise innovante réalisant des projets de recherche et de développement ». Ce statut est assorti d'un certain nombre d'avantages :

- une exonération d'impôt sur les bénéfices ;
- une exonération d'impôt sur les plus-values de cession de titres pour les associés ;
- un allégement des cotisations sociales patronales sur les salaires versés aux personnels participant à la recherche.

L'ensemble de ces dispositions s'appliquent aux résultats des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2004 par les jeunes entreprises innovantes créées à cette date ou les années suivantes.

2. Compter les startups, une gageure

La première étape de l'étude a consisté à recenser les startups du secteur culturel accueillies dans les différentes structures incubatrices, publiques et privées, reconnues à Paris en 2015. Ce dénombrement s'est avéré délicat car ces jeunes sociétés circulent entre les différentes structures d'hébergement, parfois au cours de la même année. Certaines sont recensées dans l'incubateur d'arrivée mais figurent encore dans l'annuaire de la structure de départ, ce qui fait qu'elles apparaissent deux fois. D'autres changent de nom ou fusionnent. Afin d'assurer la fiabilité du recensement, l'existence effective des sociétés recensées en 2015 a fait l'objet d'une vérification sur les registres du Greffe du tribunal de commerce de Paris (Infogreffe).

Le recensement a été réalisé à partir de plusieurs sources dont les principales sont :
- l'annuaire en ligne du réseau *Paris & Co* incubateurs qui recensent en 2015 les 560 startups tous secteurs confondus hébergées dans les incubateurs du réseau (dont 96 du secteur culturel) ;
- les compléments recueillis auprès de la Direction de l'attractivité et de l'emploi (DAE) au mois d'avril 2015 (+ 39 ajouts) ;
- les annuaires en ligne d'autres incubateurs (AGORANOV, CREATIS, 104factory, Universités et Grandes Écoles, soit 55 ajouts) ;
- les sites internet des lieux associatifs ou privés hébergeant des jeunes entreprises (espaces de co-working, pépinières de startups, associations...), 18 ajouts.

Ce travail a permis de dénombrer 46 incubateurs accueillant 1 500 startups de toutes catégories en 2015, dont 221 exerçant précisément dans le secteur culturel.

Les activités culturelles ont été isolées, parfois au prix d'un arbitrage difficile entre activités culturelles/non culturelles, et réparties entre 6 catégories :
1. Édition numérique (46) ;
2. Promotion culturelle/communication/nouveaux médias (59) ;
3. Mode/design/artiste créateur (56) ;
4. Jeu vidéo (30) ;
5. Musique/danse (25) ;
6. Cinéma/audiovisuel (5).

Quelques exemples de classement des startups selon le type d'activité exercée

Activité culturelle identifiée	Exemple de startups associée
Édition numérique	ARCHICOL : Startup productrice de contenus numériques pour la presse et le livre (e-book, webzine et e-pub). Elle est hébergée dans l'incubateur Le Labo de l'Édition dans le 5e arrondissement.
Promotion culturelle/ communication/ nouveaux médias	ARTUBE : Startup hébergée dans l'incubateur CREATIS de la Gaîté Lyrique. Il s'agit d'une plateforme d'information dédiée à l'art en France. Musées, galeries, fondations, salons et foires diffusent sur Artube toutes leurs actualités (informations pratiques, expositions, événements, catalogues d'artistes et vidéos).
Mode/design/ artiste créateur	CANIN(E) : Startup hébergée dans l'incubateur D-Incubator de la Fondation Paris Dauphine. Son activité consiste à proposer un service de vente en ligne de chaussures, assorti d'une possibilité d'essayage et de livraison à domicile dans l'heure sur Paris.
Jeu vidéo	INT13 & AUGMENTED REALITY : Startup qui publie des jeux vidéo pour applications tablettes ou mobiles depuis 2008 (Shogun, ARDefender). Elle est actuellement hébergée dans l'incubateur Paris Innovation Réunion.
Musique/danse	MELUDIA : Startup hébergée au 104factory qui propose une méthode d'apprentissage de la musique (fondamentaux auditifs) mobilisant les sens et les émotions dans une approche ludique et progressive (Méthode Meludia).
Cinéma/audiovisuel	AVENTURA TV : Startup hébergée à la Gaîté Lyrique, qui propose des émissions ou films en replay à l'attention de la communauté lusophone.

Les 221 startups culturelles hébergées dans les incubateurs parisiens et espaces de coworking en 2015

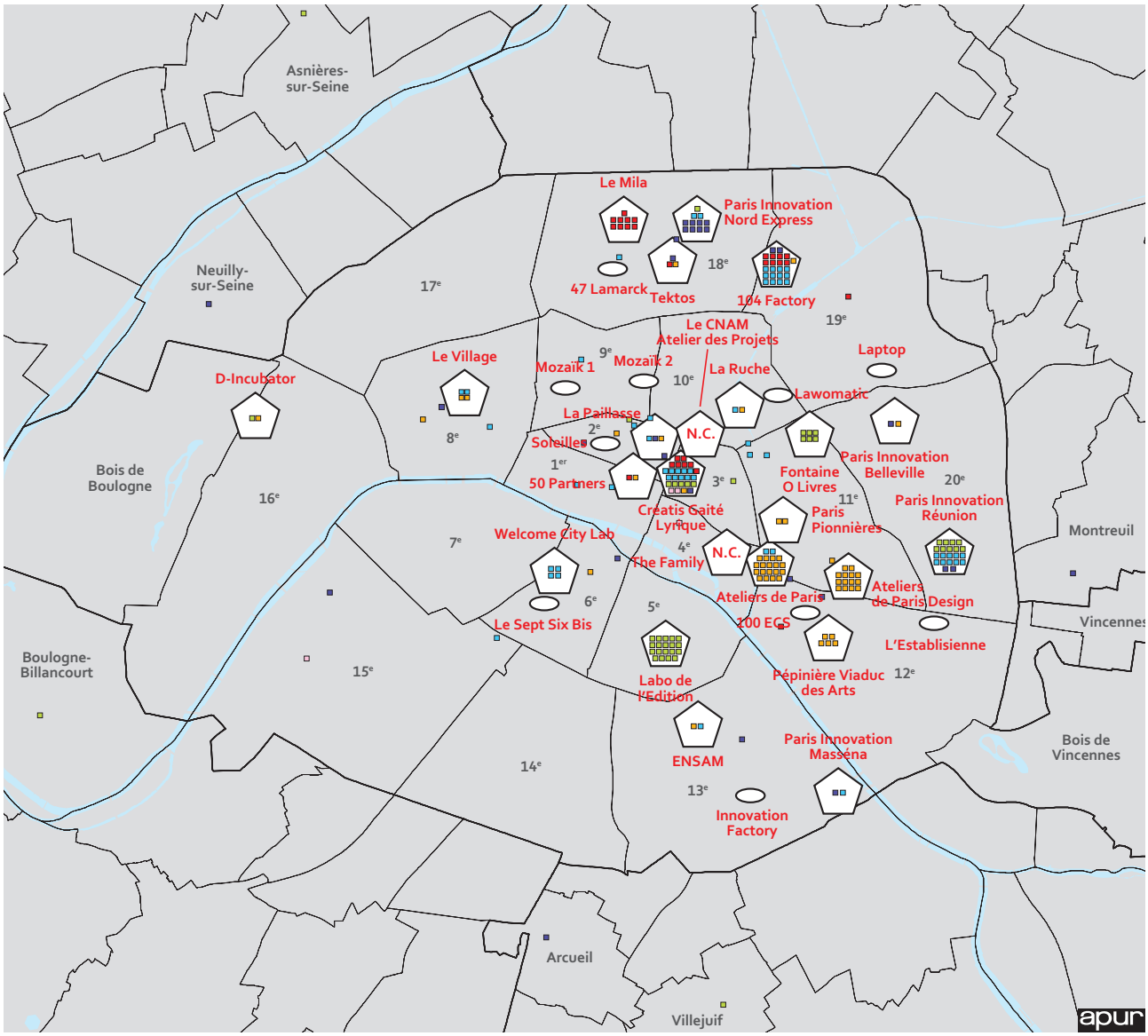

Type d'activité

- Édition numérique (46)
- Promotion culturelle, communication, nouveaux médias (57)
- Mode/design, artiste créateur (55)
- Jeux vidéos (30)
- Musique, danse (28)
- Cinéma, audiovisuel (5)

- Incubateur, accélérateur
- Espace de coworking ou fab-lab pouvant accueillir ponctuellement des startups du secteur culturel
- Les startups localisées en dehors des incubateurs y sont rattachées par un accompagnement extra-muros ou par une occupation ponctuelle des locaux. Certaines startups peuvent être hébergées dans des structures de type associatif ou privé.

Source : enquête APUR - 2015

3. Géographie des startups culturelles hébergées dans les incubateurs parisiens en 2015

Une offre qui se concentre au nord et au centre-est de la capitale

En 2015, il existait 46 incubateurs à Paris, accueillant 1 500 startups[6], ce qui représente environ 40 % du nombre de startups présentes sur le territoire parisien en 2015. Les incubateurs spécialisés dans le domaine culturel – édition numérique, jeu vidéo, tourisme, création artistique, mode/design/graphisme, cinéma, musique ou nouveaux médias – sont au nombre de 23 à Paris en 2015. Ils hébergent un total de 221 startups. Ces structures sont essentiellement localisées dans le centre et l'est de la capitale, et leurs surfaces varient de 200 à plus de 5 000 m².

Les incubateurs qui accueillent le plus grand nombre de startups culturelles en 2015 sont ceux soutenus financièrement par la Ville de Paris et la Région Ile-de-France dans le cadre de l'association *Paris & Co Incubateurs* (ex-Paris Région Lab, 96 startups hébergées en 2015).

Viennent ensuite les incubateurs de la Ville de Paris stricto-sensu (Paris Ateliers notamment, qui accueille 39 entreprises), la résidence d'entrepreneurs culturels hébergés à la Gaîté Lyrique – Créatis – soutenue financièrement par la Ville de Paris, la Région Ile-de-France et la BPI (24), et enfin le 104factory, en partenariat avec Agoranov, association de 5 institutions scientifiques (l'UPMC, Paris Dauphine, l'École Normale Supérieure, ParisTech, et l'INRIA), qui bénéficie du soutien financier de la Ville de Paris, de la Région Ile-de-France, du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Fonds Social Européen (23).

À cela, s'ajoute une offre strictement privée plus disparate, initiée par de grandes entreprises, écoles ou institutions du secteur culturel fonctionnant souvent selon le principe du *crowdfunding*[7]. Ces structures prennent la forme d'espaces de co-working ou d'« accélérateurs »[8]. Les incubateurs et les accélérateurs sont proches dans leurs objectifs mais diffèrent à la fois dans leurs statuts (publics pour les incubateurs ; privés pour les accélérateurs) et dans leurs approches de l'accompagnement des startups : *« L'approche des incubateurs est centrée sur la propriété intellectuelle et le développement du produit, alors qu'un accélérateur est plus pragmatique. On y apprend la pure logique business, l'objectif étant de s'adapter au marché »*[9]. La durée d'incubation dans un accélérateur est généralement plus courte que dans un incubateur (1 an en moyenne contre 3 ou plus en incubateur).

L'offre d'incubation pour les startups culturelles a paris en 2015 – Figure de synthèse

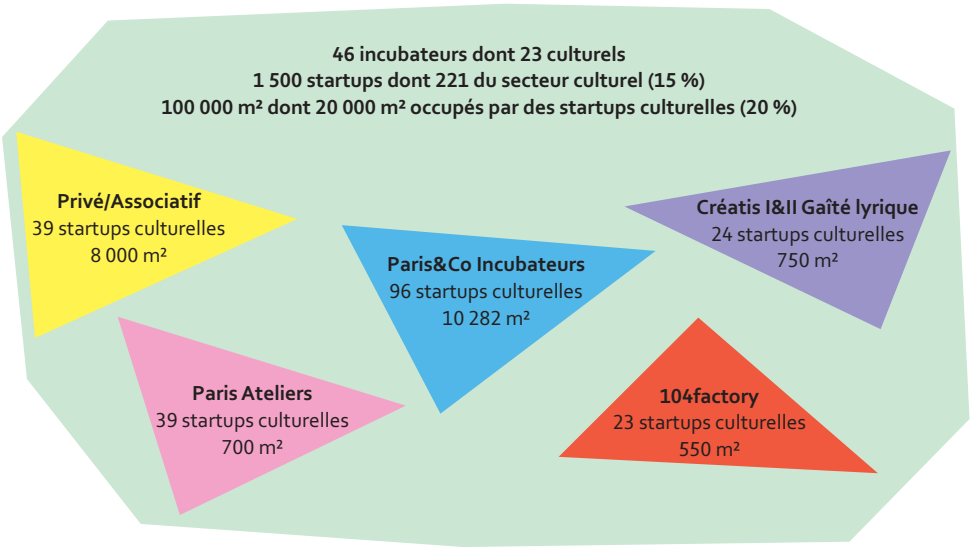

6 - Sur un total d'environ 6 000 startups estimées opérationnelles à Paris en 2015. Elles seraient 15 000 à l'échelle nationale (10 000 dans la seule région Ile-de-France). Source : Paris & Co Incubateurs.
7 - Le terme de crowdfunding, traduit en français par financement participatif, désigne une méthode de financement d'entreprises s'effectuant sans l'aide des bailleurs de fonds traditionnels publics ou privés et faisant appel à des dons ou prêts de la part d'un nombre important de contributeurs. La multiplication des plates-formes de financement participatif a été rendue possible par le développement d'internet et des réseaux sociaux.
8 - Le premier du genre, Le Camping, a été créé en 2011 par l'association d'aide aux startup Silicon Sentier. On en compte aujourd'hui plus d'une quinzaine, surtout dans le secteur de l'innovation numérique, concentrées sur la rive droite de la Seine.
9 - Propos de Julien Crochet, jeune entrepreneur, ancien résident d'un accélérateur parisien.

Des choix d'installation déterminés

L'installation des startups culturelles au sein de certains incubateurs n'est pas aléatoire, elle répond à une double logique de regroupement géographique d'entreprises d'un même secteur économique d'une part (effet « cluster »), et de cohérence avec la thématique de l'incubateur lorsque ce dernier est spécialisé, d'autre part.

Les incubateurs qui accueillent des startups culturelles sont majoritairement situés dans la moitié est de Paris (11e, 12e, 18e, 19e, 20e), alors que les emplois de l'industrie créative [10] auraient tendance à se concentrer dans les arrondissements du centre et de l'ouest (2e, 3e, 9e, 11e, 15e et 16e). Mais dans deux arrondissements, les 3e et 11e, la présence d'un incubateur dédié au culturel se double d'une forte proportion d'emplois relevant de l'industrie créative. Une analyse plus précise de l'existence (ou non) d'un écosystème créatif dans ces deux territoires serait intéressante, en illustrant, le cas échéant, des parcours d'entreprises ascendants et le fonctionnement réticulaire de la filière.

Part des startups culturelles hébergées dans les incubateurs parisiens en 2015

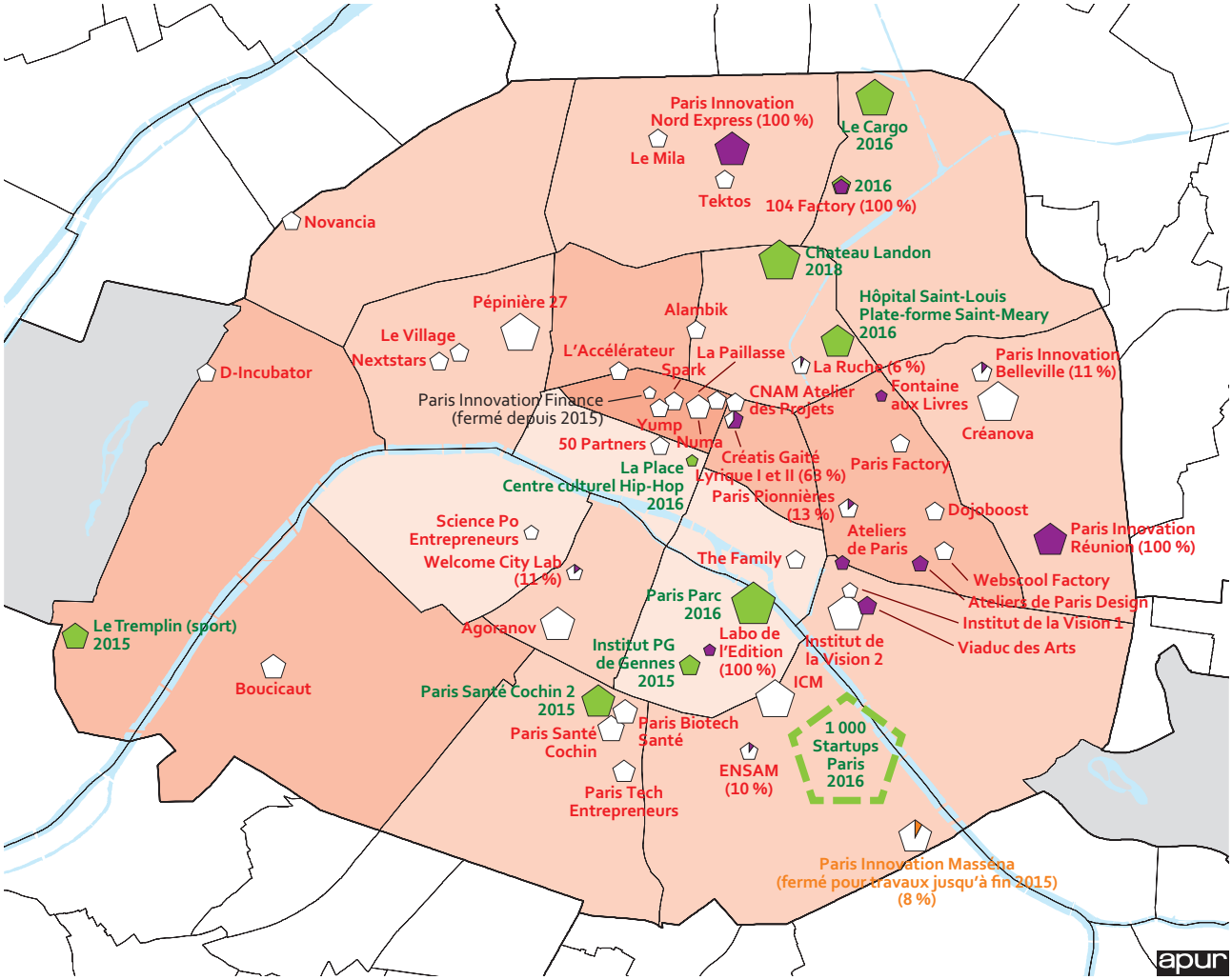

État de l'incubateur

- Ouvert
- En projet
- Fermé en 2015
- Part de startups culturelles hébergées par l'incubateur (en %)

Part des emplois de l'industrie créative, dans le total des emplois salariés

- De 15 à 20 %
- De 10 à 15 %
- De 5 à 10 %
- Moins de 5 %

m² dédiés à l'incubation

- 33 747 m²
- 15 000 m²
- 4 000 m²
- 1 000 m²
- 200 m²

Source : enquête APUR - 2015, CLAP - 2010

10 - Désigne « toute industrie qui a pour origine la créativité individuelle, l'habileté et le talent et qui a le potentiel de produire de la richesse et de l'emploi à travers la création et l'exploitation de la propriété intellectuelle » (UNESCO 2009).

Les startups culturelles hébergées dans un incubateur le sont principalement dans des structures publiques dédiées à ce secteur

PARIS & CO INCUBATEURS

Paris innovation réunion (ouverture 2007)

Paris 20e arrondissement.
Dédié aux nouveaux médias (jeu vidéo, animation, réseaux sociaux, contenus et services web, communication, multimédia, image/son/interactivité…).
Capacité d'accueil : environ 20 entreprises sur 2 200 m² répartis en espaces de travail de 24 à 100 m².
Durée maximale d'accueil : trois ans.
Parrainage du pôle de compétitivité Cap Digital, du système productif local (SPL) Capital Games et de l'École des Gobelins.
Accès privilégié au fonds Paris Innovation Amorçage (de 50 à 100 K€ en avance remboursable).

Le Labo de l'Édition (ouverture 2011)

Paris 5e arrondissement.
Comprend à la fois un incubateur et une plate-forme d'information et de rencontres sur les mutations du secteur de l'édition.
Intervient auprès des éditeurs traditionnels pour les accompagner dans leur adaptation aux outils numériques
Héberge des startups du secteur du livre et de l'édition numérique.
Capacité d'accueil en incubation de 250 m², représentant environ 20 postes de travail sur un plateau open space de 150 m².
Durée a maximale d'incubation : un an.
Accès facilité au fonds Paris innovation amorçage (de 30 à 100 K€ en subvention ou avance remboursable).

Le Welcome City Lab (ouverture 2013)

Paris 6e arrondissement.
Plateforme d'innovation dédiée au tourisme.
Capacité d'accueil de 900 m² dont 450 m² consacrés à l'hébergement de startups (soit environ 30 entreprises).
Accès facilité au fonds Paris innovation amorçage (de 30 à 100 K€ en subvention ou avance remboursable).

Le Cargo (ouverture mars 2016)

Paris 19e arrondissement.
Plateforme d'innovation de 3 000 m² dédiée aux startups développant des contenus numériques et aux industries créatives.
S'intègre dans un espace de 15 000 m² situés dans les anciens entrepôts McDonald reconvertis en deux incubateurs (Le Cargo + Impulse Partner) et un hôtel d'entreprise (géré par la RIVP).
Accès facilité au fonds Paris innovation amorçage (de 30 à 100 K€ en subvention ou avance remboursable).

LES ATELIERS DE PARIS

L'incubateur des métiers de création

Les Ateliers de Paris/Ateliers Paris design (ouverture 2006/2013)

Situés dans les 12e (Ateliers de Paris) et 11e arrondissement (Atelier Paris design).
Aident à la création et au développement des entreprises issues des métiers de la création (mode, design, métiers d'art) en leur proposant des espaces de travail, des formations, l'intégration dans des réseaux professionnels, un centre de ressources et des lieux d'exposition temporaires.
Durée maximale d'incubation pour la trentaine de projets hébergés est de deux ans.
L'Atelier Paris design bénéficie en outre d'un partenariat avec les écoles Boulle, Duperré, Estienne et Olivier de Serres.
Les startups et entrepreneurs culturels créatifs, accueillis dans ces incubateurs ne sont pas éligibles au prêt Paris Innovation Amorçage.

creatis

[Résidence d'entrepreneurs culturels]

CREATIS, l'espace incubation de la Gaîté Lyrique (ouverture 2012)

Crée en 2012 et situé à Paris 3e arrondissement.
Plate-forme consacrée à l'entreprenariat et à l'innovation dans le champ culturel, notamment en lien avec le secteur numérique (incubateur + espace de co-working).
Capacité d'accueil : 750 m² répartis en deux sites + accompagnement privilégié consistant en des formations ciblées par des experts et une intégration dans des réseaux professionnels.
Le nombre de postes de travail par startup incubée est de 3 (sur un total de 110 incluant l'espace co-working). En août 2015, CREATIS accueillaient un total de 37 startups.
Durée maximale d'incubation : trois ans (1 an renouvelable deux fois), mais il arrive que des startups restent plus ou moins longtemps.
Accès facilité aux financements Paris innovation amorçage (de 30 à 100 K€ de subvention ou avances remboursables).

104FACTORY

Le 104factory (ouverture 2008)

Paris 19e arrondissement.
Incubateur au service des startups intervenant dans le champ des industries artistiques, culturelles et créatives. Accompagnement permettant une expérimentation des projets in-situ en interaction avec les publics et l'écosystème du 104 Paris (près de 300 équipes artistiques nationales et internationales accueillies en résidence).
Capacité d'accueil : 550 m² en 2015 et ouverture de 150 m² supplémentaires en février 2016.
Durée d'incubation : de 6 à 24 mois
Partenariat avec l'incubateur francilien de référence AGORANOV.
Accès privilégié aux financements de Paris innovation amorçage (jusqu'à 30 K€). La durée d'incubation va de six mois à deux ans.

Des activités culturelles qui s'appuient majoritairement sur les technologies numériques

Les activités culturelles les plus représentées au sein de l'ensemble des incubateurs identifiés ci-dessus sont, en 2015, la promotion culturelle/communication/nouveaux médias (26 %), la mode/design (25 %), et l'édition numérique (21 %).

Activité dominante des 221 startups culturelles hébergées dans les incubateurs parisiens en 2015

Activité dominante des 96 startups culturelles hébergées par Paris&CO incubateurs en 2015

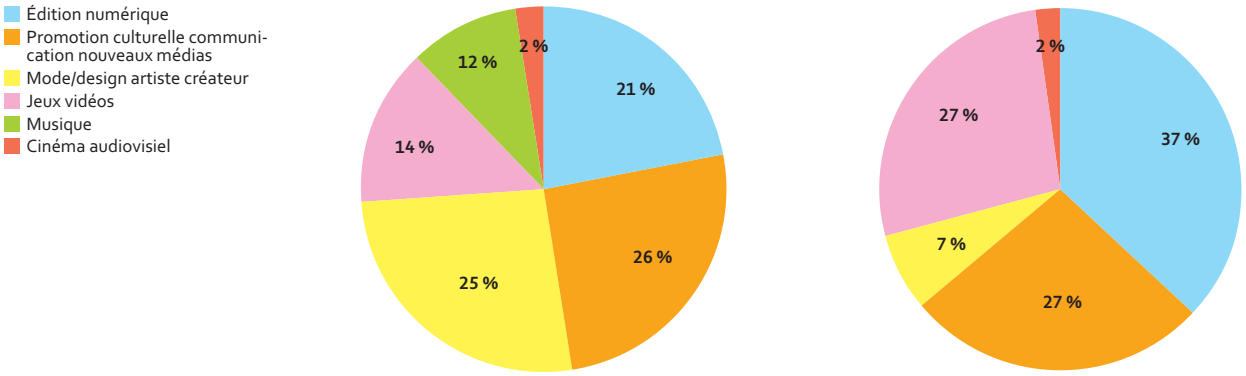

Source : enquête APUR - 2015

Les startups du secteur culturel accueillies dans les incubateurs parisiens font massivement appel aux technologies numériques au service de la création ou de la promotion culturelle. Les exemples les plus répandus sont ceux de la vente en ligne d'articles de mode ou de mobilier design relevant des domaines des métiers d'art ; la fabrication de livres numériques à destination d'un public cible ; la création et l'édition de jeux vidéo en ligne.

L'analyse de la répartition par activité des startups du secteur culturel plus spécifiquement accueillies par *Paris & Co Incubateurs* témoigne d'une place plus importante donnée à l'édition numérique (37 %), à la promotion culturelle, la communication et les nouveaux médias (27 %) et surtout au secteur du jeu vidéo (27 %). Les activités de mode/design et artiste créateur y sont moins présentes, ainsi que les startups du secteur musical.

74 % des incubateurs accueillant des startups culturelles en 2015 sont soutenus directement ou indirectement par la ville de Paris. Le secteur culturel représente 45 % des incubateurs soutenus par la ville en 2015 [11]

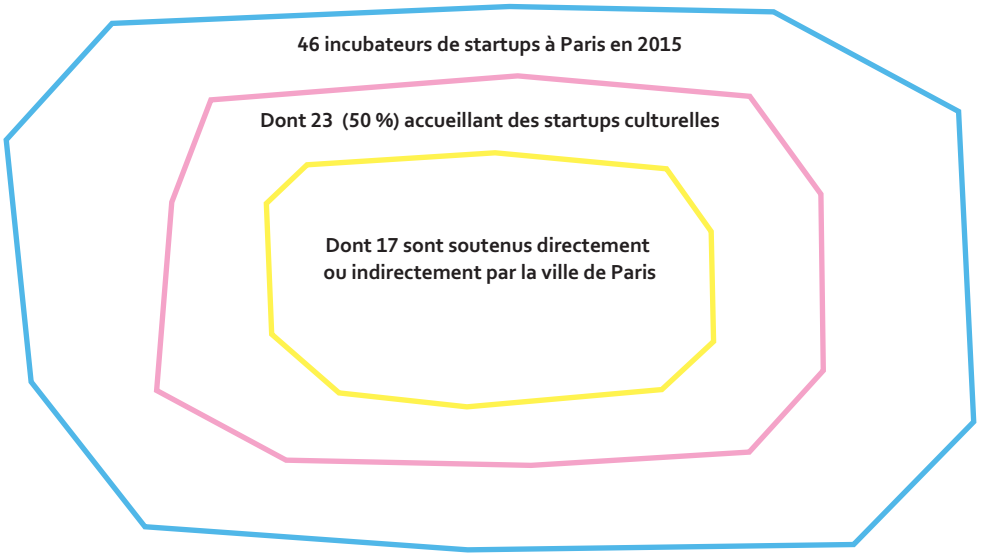

11 - En 2015, la ville de Paris soutien 27 incubateurs tous secteurs économiques confondus, dont 17 appartenant au secteur culturel.

Des motivations d'hébergement en incubateur partagées, pour l'ensemble des startupers, entre l'effet vitrine et l'effet cluster…

Choisir d'être hébergé au sein d'un incubateur parisien répond, de la part des créateurs de startups, à différentes attentes que l'on peut hiérarchiser ainsi :

L'effet « vitrine »
L'adresse parisienne de l'incubateur, le prestige de l'hébergeur (ville de Paris, Région Ile-de-France, grand groupe privé, grandes écoles, grand équipement culturel…), l'accueil chaleureux, le design des locaux sont des éléments favorables à la crédibilité et à l'image de la startup auprès de ses clients ou investisseurs.

Les avantages financiers
Les startups accueillies dans les incubateurs parisiens sont, dans la plupart des cas, éligibles aux prêts Innovation Amorçage et Décollage octroyés par la Ville de Paris (jusqu'à 30 000 euros en avance remboursable en amorçage et jusqu'à 100 000 euros pour le décollage). Contrairement aux idées reçues, le coût du loyer ne semble pas constituer un critère essentiel de motivation à être hébergé en incubateur. En effet, si les charges locatives demeurent légèrement plus faibles que celles pratiquées sur le marché, elles restent élevées du fait de leurs emplacements et des surfaces proposées au cœur de Paris. Par ailleurs, les incubateurs procurent fréquemment un accompagnent obligatoire qui est facturé aux entreprises [12].

L'effet cluster
Qu'il soit dédié à la culture ou généraliste, l'hébergement en incubateur offre l'assurance de côtoyer ses pairs. Ce partage d'expériences, d'informations, et de mutualisation des bureaux et des contacts professionnels apparaît comme une valeur ajoutée majeure pour les startups, en quête continuelle d'échanges et de capitalisation. La concentration d'entreprises proches dans leur mode de fonctionnement ou dans leur thématique semble en effet créatrice de synergies positives et constitutives d'un véritable « écosystème économique » fondé sur une émulation collective.

Une mobilité facilitée
La circulation des startups d'un hébergement à un autre au cours des trois premières années est très fréquente. Cette souplesse rend possible une adaptation des locaux et des services nécessaire à la jeune entreprise.

Le « cadre »
Le développement d'une entreprise ne va pas de soi, quelle que soit l'idée innovante et prometteuse de départ. Nombreux sont les créateurs de startups qui recherchent dans l'incubateur un « cadre de travail » qui structure leur emploi du temps quotidien : la mise à disposition d'un bureau, la présence d'autres entrepreneurs, la participation aux événements, la césure vie personnelle/vie professionnelle même si elle demeure ténue, constituent autant d'éléments en faveur d'une productivité et d'un rythme de travail exigeants.

L'accompagnement
La nature des prestations d'accompagnement proposées est variable selon les incubateurs. Dans la plupart des cas, celles-ci consistent en des conseils et aides personnalisées en matière juridique, comptable, fiscale, ainsi qu'un coaching spécialisé selon l'activité exercée. Des sessions de formations collectives peuvent également être organisées sur des sujets afférents à la conduite de projet et au métier d'entrepreneur. Enfin et surtout, les quelques centaines d'événements (portes-ouverts, salons, soirées privées, débats, workshops, conférences, cocktails, voyages d'études, expérimentations…) organisés annuellement par l'hébergeur permettent aux startups d'intégrer les réseaux de professionnels idoines et de se constituer un carnet d'adresses indispensable au développement de leur activité.

L'effet tremplin
Selon Paris & co, les startups hébergées dans les incubateurs affichent des taux de survie à 5 ans plus élevés que celles qui n'en ont pas bénéficié. Ainsi, environ 80 % des startups accueillies dans les incubateurs parisiens en 2013 ont poursuivi leur expansion en 2015, générant un revenu annuel de plus de 400 millions d'euros (dont 49 millions d'euros de fonds privés) et représentant plus de 4 000 emplois salariés [13].

Le choix d'hébergement en incubateur, sept principaux facteurs de motivation

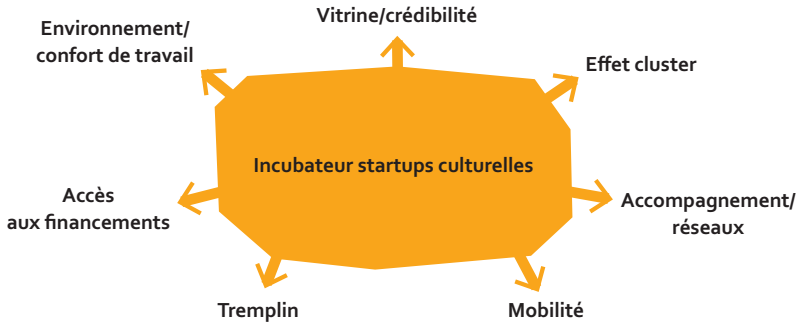

Ainsi, si les raisons incitant chaque année près de 2 000 startups à se porter candidates à l'incubation dans une structure parisienne sont multiples, toutes ne revêtent pas le même degré d'importance pour leur créateur.

Concernant les startups culturelles, le critère numéro 1 semble être l'opportunité de travailler aux côtés de professionnels partageant les mêmes problématiques métier, tout en ayant accès à un réseau d'experts et d'investisseurs potentiels. Pour autant, et plus spécifiquement dans le secteur de la création artistique, il n'est pas certain que toutes les entreprises retirent les mêmes bénéfices de leur séjour en incubateurs : si un artiste créateur peut apprécier la mise à disposition d'un espace de travail à loyer modéré, ainsi qu'une adresse parisienne donnant visibilité et crédibilité à ses créations, un concepteur de jeux vidéo pourra préférer bénéficier de l'écosystème créatif parisien pour intégrer un réseau de professionnels/investisseurs déterminant pour sa croissance future.

Le regroupement de startups d'un même secteur au sein d'un incubateur dédié semble approprié dans le cas d'entreprises naissantes dont l'objectif premier est la levée de fonds pour l'entrée sur le marché ; il apparaît moins évident dans le cas d'entrepreneurs culturels et créatifs dont la préoccupation repose avant tout sur l'originalité et la qualité créative dans un espace vitrine adapté. Pour les uns, l'hébergement à durée limitée et l'éligibilité aux prêts financiers constituent des facteurs clés d'expansion et de développement ; pour les autres, ce sont surtout l'adresse et l'accompagnement dans les tâches administratives et financières qui produiront la valeur ajoutée attendue.

Profil type du startuper parisien en 2015 [14]

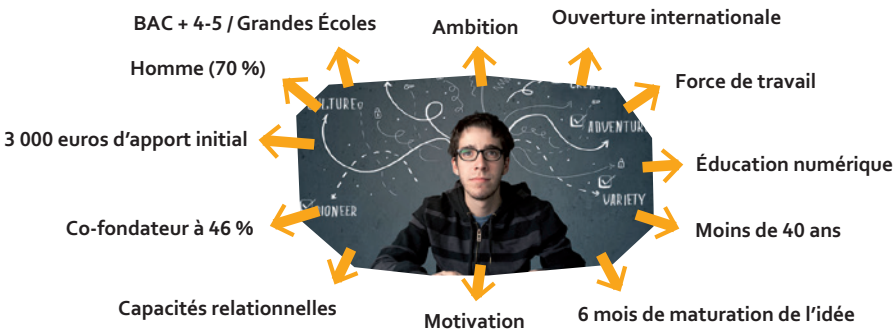

12 - La prise de participation au capital est fréquente dans les incubateurs privés ou espaces de co-working (NUMA). À titre d'exemple, les incubateurs du réseau Paris & Co Incubateurs appliquent, selon les emplacements, un loyer allant de 250 à 450 euros/m²/an pour les startups en décollage (2 à 3 ans d'existence) et un forfait de 500 euros HT/mois pour les startups en amorçage (1 an d'existence). À cela, s'ajoutent des prestations d'accompagnement de 550 euros en incubation de décollage et de 1 000 euros en incubation d'amorçage. L'espace d'incubation CREATIS, rattaché à la Gaîté Lyrique, applique quant à lui des tarifs allant de 450 euros HT/poste de travail/mois (Créatis 2) à 650 euros HT/poste de travail/mois (Créatis 1), montant comprenant le loyer et les services d'accompagnement associés. Ces dépenses expliquent que le profil des startups hébergées soit celui d'entreprises disposant d'un apport en capital initial, à l'exception de celles où les hébergeurs prennent une participation au capital en contrepartie d'un hébergement gratuit (mais sans accompagnement).
13 - Source : Paris & Co Incubateurs. Entretien Nicolas Rodelet du 23 juillet 2015.
14 - Profil inspiré de l'étude publiée par l'accélérateur Le Camping en septembre 2014 et portant sur un échantillon de 763 startups parisiennes.

© 2015 - First American Realty Medellin

4. Les perspectives de l'offre d'incubation parisienne à l'attention des startups et des entrepreneurs culturels créatifs d'ici 2017

Les projets d'incubateurs d'ici 2017 et la place dévolue au secteur culturel

Paris & Co Incubateurs, le plus grand hébergeur public de startups à Paris, développe une stratégie d'expansion et de requalification de ses structures d'ici 2017 [15]. Le déploiement des « plateformes d'innovation » dont l'objet s'étend bien au-delà du seul hébergement, ainsi que la plus stricte spécialisation des incubateurs existants auront probablement pour conséquences d'offrir au secteur culturel une place plus importante dans les années à venir.

Ainsi, une nouvelle plate-forme d'innovation ouvrira ses portes en 2016 au sein des entrepôts Mac Donald dans le 19e arrondissement : *Le Cargo* s'étendra sur 15 000 m² dont 3 000 m² destinés aux startups développant des contenus numériques dans les secteurs des médias, de la culture, de l'éducation et des loisirs (soit une capacité d'accueil de 45 entreprises). La plateforme accueillera également un incubateur dédié aux secteurs de la construction et de l'architecture géré par *Impulse Partners* [16], ainsi qu'un hôtel d'entreprises géré par la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP).

Les incubateurs existants Paris Innovation Nord Express, Belleville et Réunion, seront quant à eux renommés respectivement Smart City, Économie circulaire et Fooding & Tourisme. L'incubateur Paris Innovation Berlier/Masséna est fermé pour travaux jusqu'à la fin de l'année 2015. Les 25 startups qui y étaient hébergées ont été redéployées au sein des incubateurs Nord Express/Smart City, Univers Média et Belleville/économie circulaire au printemps 2015.

Notons également l'ouverture prochaine d'un « espace entrepreneuriat » au sein du centre culturel hip-hop (La Place) situé sous la canopée des halles (1er arrondissement). Cet incubateur et espace de co-working offrira, sur 205 m², des services d'accompagnement pour la professionnalisation des acteurs de cette discipline, la possibilité d'expérimentation des projets, des formations ciblées, ainsi que l'intégration dans les réseaux et les écosystèmes créatifs parisiens.

Enfin, le projet *1000startupsparis*, porté par Xavier Niel [17] en partenariat avec la Caisse des dépôts, viendra compléter l'offre d'hébergement pour les startups du secteur du numérique. Situé dans la Halle Freyssinet (13e arrondissement), « le plus grand incubateur du monde » proposera ainsi sur 33 747 m² des espaces de co-working, des Fab-Labs, plus de 3 000 postes de travail pour les startups, un auditorium, des salles de réunion et d'événements. Sa livraison est prévue fin 2016.

En ciblant son offre sur l'industrie numérique, ce futur « géant » de l'incubation contribuera mécaniquement à accroître l'offre d'hébergement pour les startups culturelles : la majorité de celles hébergées actuellement à Paris utilise les technologies numériques comme support de création de produits ou services culturels.

L'offre d'incubation métropolitaine à l'attention des startups culturelles

Si Paris héberge la très grande majorité des incubateurs, publics ou privés, créés au cours des quatre dernières années (46 sur les 64 incubateurs de la Métropole estimés en 2015) [18], la dimension métropolitaine de l'incubation des jeunes entreprises innovantes commence à émerger. Le plus souvent, la création d'un incubateur en banlieue s'effectue à l'initiative d'Écoles (ESSCA, EPITECH, EPITA, Paris 13, EFREI ingénieurs), dans l'objectif d'aider les jeunes diplômés porteurs de projets à concrétiser leurs ambitions entrepreneuriales. En 2015, 18 incubateurs ont été créés en première couronne parisienne, avec une certaine prévalence de la partie Est et Sud : Montreuil (2), le Kremlin-Bicêtre (4), Villejuif (1). À l'ouest, Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux témoignent également d'un certain dynamisme avec 3 incubateurs crées (ESSCA, Wunderlab et Canal Start).

15 - En témoigne l'ouverture en 2015 de la plateforme d'innovation Le Tremplin, située dans le périmètre du Stade Jean Bouin (16e arrondissement) et destinée aux entreprises développant des produits ou services innovants dans le domaine du sport.
16 - Impulse Partners est un cabinet de conseil spécialiste de l'innovation qui accompagne dirigeants de grands groupes et les startups dans les domaines de la construction, de l'énergie et de l'aéronautique.
17 - Fondateur de l'opérateur de téléphonie Free Mobile. Co-propriétaire du groupe Le Monde. Directeur délégué à la stratégie du groupe de communication Iliad, maison mère de Free (internet et mobile).
18 - Source : www.mon-incubateur.com

Au sein de cette offre nouvelle, quelques incubateurs sont explicitement dédiés aux startups culturelles.

- *Canal Start* (un incubateur du groupe Canal +) à destination des startups de l'audiovisuel et de l'univers des médias ;
- *Creative Valley* à destination des industries créatives au Kremlin-Bicêtre ;
- *Ici Montreuil* à l'attention des startups des métiers de la création ;
- *Look Forward* dans la Plaine Saint-Denis, dédié à la mode.

Les autres incubateurs de banlieue sont plutôt généralistes et souvent réservés aux créateurs de startups ou entrepreneurs résidents dans la commune, dans un objectif d'insertion professionnelle et d'économie solidaire ; d'autres sont spécialisées dans des secteurs précis en lien avec le métier de leurs fondateurs : codage informatique, services à la personne, technologie numérique...

Liste des 18 incubateurs identifiés en première couronne parisienne en 2015, dont 4 accueillant des startups culturelles

Nom de l'incubateur*	Commune	Département	Thématique	Statut des fondateurs
Accélérateur de Croissance	Sèvres	92	Loisirs, Services aux entreprises, Magasin de proximité, Agroalimentaire, Services à la personne, Grande distribution	Privé
Canal Start	Issy-les-Moulineaux	92	Audiovisuel, médias	Privé (Canal +)
Incubateur d'entreprises de l'ESSCA	Boulogne-Billancourt	92	Services aux entreprises, Services à la personne	École/ESSCA
Neuilly Lab	Neuilly-sur-Seine	92	Résident de Neuilly sur Seine	Public/Ville de Neuilly-sur-Seine
SCALE DOME	Saint-Cloud	92	Big Data	Privé
WUNDERLAB	Boulogne-Billancourt	92	Marketing	Privé/groupe Wunderman
Bondy Innovation*	Bondy	93	Services aux entreprises, Magasin de proximité, Artisanat, Services a la personne, Grande distribution, Biens de consommation, Social et médico-social, Banque, BTP, Transport, Communication et télécommunication	Public
Ici Montreuil*	Montreuil	93	Artistes, artisans, entrepreneurs et les start-ups de la création	
Incub'13*	Villetaneuse	93	Sciences de l'ingénieur, des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de l'éco-industrie	École/Paris 13
Look Forward*	La Plaine Saint Denis	93	Mode	Privé/ showroom privé.com
Mecenova Incubateur Social	Neuilly-sur-Marne	93	Économie solidaire et entreprenariat social	Privé/associatif
Simplon.co*	Montreuil	93	Applications web ou mobiles	Écoles en réseaux
YUMP Académie	Aubervilliers	93	Jeunes de banlieues	Public/privé
Anti-incubateur*	Le Kremlin-Bicêtre	94	Numérique	École/EPITECH
Creative Valley*	Le Kremlin-Bicêtre	94	NTIC, Jeux, Web TV, Réalité augmentée, Design, Commerce, Caritatif	École/EPITECH
Discovery Innovation Lab	Le Kremlin-Bicêtre	94	Robotique, 3D, objets connectés, big data	Privé
Efrei Entrepreneurs*	Villejuif	94	Projets à contenu technologique et innovant	École/Efrei ingénieurs
Startup42*	Le Kremlin-Bicêtre	94	Numérique	École/EPITA

* incubateur identifié comme « lieu innovant » membre de la communauté d'acteurs *Arc de l'innovation* (référencement 2015)

Synthèse – Conclusion

Avec 15 % de startups culturelles hébergées en 2015, les incubateurs parisiens semblent allouer une bonne place au secteur culturel.

Cette offre présente les caractéristiques suivantes :

- les incubateurs thématiques dédiés à la culture accueillent le plus grand nombre de startups culturelles. De ce point de vue, et tels qu'en témoignent les créateurs de startups culturelles eux-mêmes, les incubateurs thématiques seraient plus efficaces que les généralistes à la fois dans leur offre de services ciblés, leurs synergies interentreprises et dans leur accessibilité à des réseaux professionnels idoines ;
- ces incubateurs se concentrent principalement dans le centre et l'est, là où bat le cœur créatif de la capitale ;
- les secteurs d'activités dominants exercés par les startups ou entrepreneurs culturels créatifs hébergés sont la mode/design, la promotion culturelle/communication/nouveaux médias et l'édition numérique. La musique, et surtout le cinéma et l'audiovisuel y sont moins représentés.

Majoritairement portée par le réseau *Paris & Co Incubateurs*, la Ville de Paris et la BPI, l'offre d'hébergement en incubation pour les startups parisiennes apparaît concurrentielle, en particulier par rapport au marché Londonien (1 384 startups recensées qui sont hébergées dans 30 incubateurs) [19].

Les incubateurs culturels et l'arc de l'innovation en 2015

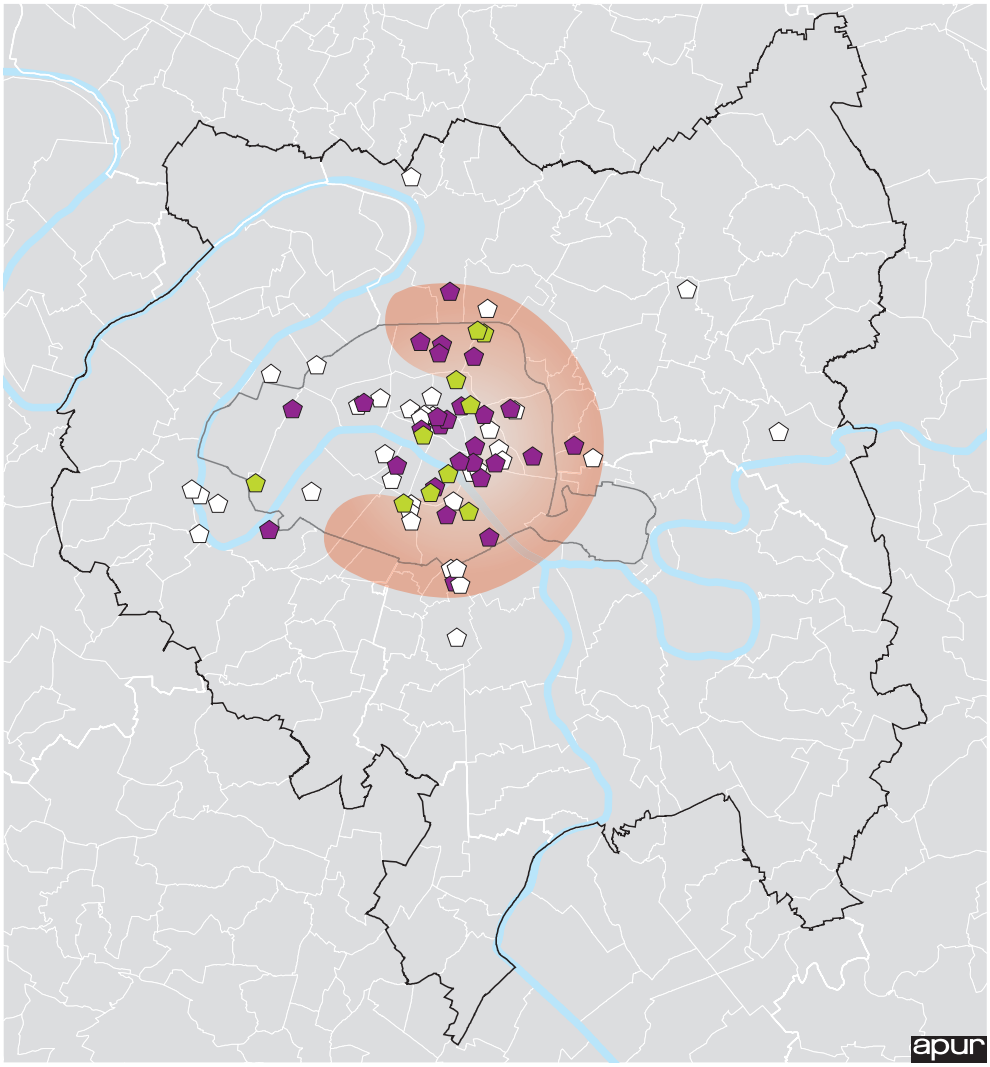

19 - Sources : City of Londres – chiffres 2013.

Les questions d'avenir pour ces entreprises ne sont pas limitées au secteur culturel mais concernent les startups parisiennes en général.

En effet, si l'offre en m² semble satisfaisante, l'accompagnement, la mobilité, et surtout l'accès aux financements de ces jeunes entreprises pourraient être renforcés. En effet, au terme des deux ou trois années passées en incubation, les hébergeurs perdent souvent la trace des entreprises. Il leur est donc difficile d'évaluer a posteriori le rôle joué par l'incubation dans la viabilité économique future des entreprises, leur propension à lever des fonds, leur rôle dans la création d'emplois ou leur contribution à l'attractivité parisienne internationale. De ce point de vue, l'Angleterre, et plus encore les États-Unis, proposent un accompagnement plus ambitieux aux jeunes entreprises innovantes en offrant notamment un accès facilité aux financements (par exemple, 50 000 Business Angels sont recensés aujourd'hui en Angleterre contre à peine 5 000 en France) [20].

Enfin, si l'organisation en réseau des incubateurs parisiens semble peu à peu se mettre en place (échanges informels entre les différents hébergeurs publics), la complémentarité et le partenariat institutionnel entre l'offre publique et l'offre privée mériteraient d'être plus développés. **Cette mise en réseau croisée des incubateurs parisiens pourrait simultanément s'étendre au territoire métropolitain, à l'instar de la dynamique « cluster » aujourd'hui impulsée par les réseaux thématiques privés (par exemple, Capital Games 21 fédérant 72 entreprises du secteur du jeu vidéo en Ile-de-France).**

Concernant plus spécifiquement le secteur culturel, une cohérence territoriale semble d'ores et déjà se dessiner sur un vaste territoire au centre et à l'est de la capitale, territoire accueillant en 2015 une majorité d'incubateurs culturels, et qui pourrait à terme préfigurer le projet métropolitain initié par la Ville de Paris de promouvoir un Arc de l'innovation (de la Porte Pouchet à la Porte de Vanves) à l'échelle de la Métropole parisienne [22].

20 - Source : Fédération Nationale France Angels. Données 2015.
21 - Capital games est une association fédérant les principales entreprises du jeu vidéo en Ile-de-France (72 membres présents notamment dans les trois départements de la petite couronne 92, 93 et 94), il développe des actions de promotion et de consolidation de la filière en France et à l'international. Capital games a reçu une subvention de la Ville de Paris de 85K€ en 2015.
22 - L'Arc de l'Innovation est un projet métropolitain initié par la Ville de Paris portant sur la partie est de la couronne parisienne (de la Porte Pouchet à la Porte de Vanves) et dont les objectifs sont de promouvoir et de mettre en œuvre des actions innovantes en matière urbaine, sociale, économique, environnementale. Ce projet associe la Caisse des dépôts, les communautés d'agglomération, et les collectivités limitrophes pour l'identification et la consolidation d'un réseau de lieux ou d'acteurs publics ou privés impliqués dans l'aménagement et le développement des territoires.

Les startups et les entrepreneurs culturels créatifs accueillis dans les incubateurs parisiens en 2015

Concentrés au centre et à l'est de la capitale, les incubateurs accueillant le plus de startups et entrepreneurs créatifs culturels sont au nombre de 23 en 2015. Ils sont majoritairement publics et reçoivent directement ou indirectement le soutien de la ville de Paris. Le réseau le plus important d'incubateurs à vocation culturelle est celui porté par Paris & Co, suivi des Ateliers de Paris, de Créatis, l'incubateur de la Gaîté Lyrique, et du 104factory. Les activités dominantes exercées par les startups sont la promotion culturelle/communication et nouveaux médias (26 %), la mode/design (25 %), et l'édition numérique (21 %). Les secteurs du jeu vidéo, de la musique et du cinéma représentant ensuite respectivement 14 %, 12 %, et 2 % des entreprises hébergées en 2015.

Au total, 221 startups et entrepreneurs culturels créatifs sont accueillies dans les incubateurs parisiens en 2015. Ils occupent environ 20 % de la surface d'incubation disponible à Paris soit quelque 20 000 m². D'ici à 2020, leur présence devrait encore augmenter : l'ouverture du Cargo (19e) en mars 2016 puis de la Halle Freyssinet (13e) à sa suite, offriront à eux seuls près de 40 000 m² supplémentaires spécialement dédiés aux startups innovantes.

À cela, s'ajoute l'offre de la première couronne parisienne, en pleine expansion depuis quelques années : 18 incubateurs recensés en 2015 dont 4 dédiés au secteur culturel : Canal Start (Issy-les-Moulineaux), Creative Valley (Le Kremlin-Bicêtre), Ici Montreuil, et Look Forward (Plaine Saint Denis). Restera alors une problématique importante : celle de l'accès aux financements, enjeu et défi pour le positionnement de Paris en tête des grandes capitales culturelles et innovantes du monde.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la DRIEA, l'Insee, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, Paris Métropole, la Société du Grand Paris, Eau de Paris, la communauté d'agglomération d'Est Ensemble, l'Epaurif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, la communauté d'agglomération Seine-Amont, le SIAAP, le SIFUREP, le SIPPEREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Syctom et la Mission de Préfiguration de la Métropole du Grand Paris.